

CAPITALE	DOHA	NOM OFFICIEL	Etat du Qatar	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Arabe	SUPERFICIE	11 437 km ²	
LANGUE(S) PARLEE(S)	Anglais	POPULATION	11 437 hab.	
MONNAIE	Le Rial Qatarien			
PRINCIPALES VILLES	Ar Rayyan, Al Ouakrah			
REGIME POLITIQUE	Emirats sans partis politiques, pouvoir héréditaire			
VACCINS				
RELIGIONS	Musulmans			

CONSULAT

1 rue de Tilsit 75 008 Paris Tel : 01-45-51-90-71	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;"> DELAIS : <small>En jours ouvrables</small> </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> VISA </td> <td> Les ressortissants français peuvent obtenir la délivrance d'un visa directement à l'aéroport de Doha. </td> </tr> </table>	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>		VISA	Les ressortissants français peuvent obtenir la délivrance d'un visa directement à l'aéroport de Doha.
DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>					
VISA	Les ressortissants français peuvent obtenir la délivrance d'un visa directement à l'aéroport de Doha.				

TOURISME

AFFAIRES

1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu	1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu
--	--

LEGALISATION

REMARQUES

.	Citoyens étrangers, nous consulter
---	------------------------------------

يُرفق بكل طلب ما يلي : - صورة جواز السفر (لاتقل صلاحيته عن ستة أشهر).

- عدد (٢) صورة شخصية ملونة . - الرسوم المقررة غير قابلة للاسترداد

المرفق المطلوب	نوع التأشيرة	المرفق المطلوب	نوع التأشيرة
كشف حساب البنك لثلاثة أشهر وصورة الإقامة للمقيم الأجنبي	سياحية	تقديم ما يثبت ذلك.	رجال الأعمال
صورة تأشيرة إقامة البلد الخليجي سارية المفعول لمدة لاتقل عن ستة أشهر. وتمنح لمن هم تحت الكفالة الشخصية للمواطن الخليجي	مرافقي مواطني دول مجلس التعاون الخليجي	صورة تأشيرة إقامة البلد الخليجي سارية المفعول لمدة لاتقل عن ستة أشهر. وتمنح لمن محددة.	مقيمي دول مجلس التعاون الخليجي
كشف حساب البنك لثلاثة أشهر وتمنح لرعايا بعض الدول. كما يسمح لحاملها دخول أي بلد مباشرة وله الحريسة بالبقاء فيها أو الإنتقال للبلد الآخر قبل انتهاء مدة الإقامة.	سياحية مشتركة	تُمنح لحالات خاصة.. لمدة يومين. وهي لا تطبق على المسافرين العابرين (حيث لا يحتاجون لتأشيرة دخول مسبقة) ويسمح لهم بدخول دولة قطر على عهد شركة الطيران شريطة توقيتهم لأكثر من ٦ ساعات ولحين مفادرتهم لوجهتهم المقصودة حسب مواعيد رحلات الطيران التالية المقررة سلفاً.	تأشيرة مرور

* التأشيرات أعلاه (ماعدا تأشيرة المرور) تُسمح لحاملها دخول البلاد لمدة شهر واحد.

ملاحظة : يتم قبول طلبات حملة وثائق السفر المبتعثين ضمن الوفود الرسمية فقط.. وما عدا ذلك يتطلب على حملة هذه الأنواع التنسيق مع (إحدى الشركات أو أقاربهم أو معارفهم داخل دولة قطر) لتأمين التأشيرات المطلوبة لهم.

Each application should be accompanied by:

- A copy of the passport (valid at least for 6 months)
- 2 colored personal photographs of applicant
- The Stated fees are not refundable

Type of visa	Requirements
Businessmen	Credentials to prove status.
Tourist	Bank statement for 3 months, and a copy of the resident permit of the concerned resident foreigner.
Residents of GCC countries	Copy of the GCC stay permit valid for at least 6 months. The visa is applicable for persons in specific professions.
Accompanying GCC Nationals	Copy of the GCC stay permit valid for at least 6 months. Visa is limited to persons under the personal sponsorship of the respective GCC national.
Transit Visa	Applicable in special situations - for 2 days - and not for transit travelers who do not need a pre-arranged visa and are allowed to enter Qatar under the sponsorship of the concerned airline company provided they have a stop in Qatar for more than 6 hours. until their departure to thier destination according to next pre-determined flight schedule dates.
Joint Tourist Visa	Bank statement for 3 months, Applicable for the nationals of some countries and its holder is allowed to enter any country directly and is free to stay or move to another country before the expiry of the stay period

* The above Visas, except the transit visa, allow their holders to enter the country for one month.

Note : Travel document - holders accompanying official delegations shall be accepted. Holders of this type of travel documents are required to coordinate with a company, their relatives or acquaintances in the State of Qatar to ensure obtaining the needed visas for them.

Service Consulaire / Visas



Conditions générales pour l'obtention d'un visa :

Le passeport doit être valide six mois date de retour et doit avoir des pages disponibles pour y apposer le visa.

Les frais de demande de visa ne sont pas remboursables en cas de refus.

Télécharger le formulaire de demande de Visa (Format PDF)

Pour l'obtention du

VISA TOURISTIQUE

Veillez vous munir des documents suivants (2 copies de chaque document) :

- Passeport valide 6 mois date de retour.
- Formulaire de demande de visa (vous pouvez l'obtenir directement auprès du Service Consulaire ou le télécharger). L'application doit être écrite clairement (elle peut être également dactylographiée).
- Photocopie du Passeport.
- Carte de séjour française valide minimum 6 mois pour les étrangers résidents en France.
- Photos d'identité récentes en couleur sur fond gris.
- Réservation d'hôtel confirmée ou une attestation d'hébergement mentionnant le nom et le prénom de la personne qui reçoit, son numéro de téléphone ainsi que son adresse + attestation de son employeur à Doha + copie de son titre de séjour au Qatar..
- Réservation d'avion allée/retour.
- 3 derniers bulletins de salaire et 3 derniers relevés bancaires.

CHEQUE DE 25 EUROS (LIBELLE AU NOM DU CONSULAT DU QATAR) (NON REMBOURSE EN CAS DE REFUS) (PAS DE PAIEMENT EN ESPECES)

Chaque application envoyée par la poste doit être impérativement accompagnée d'une enveloppe timbrée (DHL, courrier recommandé, Chronopost, etc.....) pour le renvoi des documents (pas de renvoi par courrier normal).

Le délai nécessaire pour la délivrance du visa est de 7 jours ouvrables. Le dépôt des demandes se fait tous les jours du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Le retrait des visas se fait tous les jours du lundi au vendredi, entre 14h30 et 15h30.

VISA BUSINESS – HOMMES D'AFFAIRES

Veillez vous munir des documents suivants en double exemplaires :

- Passeport valide 6 mois date de retour.
- Carte de séjour française valide minimum 6 mois.
- Formulaire de demande de visa (vous pouvez obtenir ce formulaire directement auprès du Service Consulaire ou le télécharger). L'application doit être écrite clairement (elle peut être également dactylographiée).
- Photocopie du Passeport qui doit être valide 6 mois date de retour.
- Photos d'identité récentes en couleur.
- Réservation d'hôtel confirmée.

- Réservation d'avion allée/retour.
- 3 derniers bulletins de salaire et 3 derniers relevés bancaires.
- Lettre de société.

CHEQUE DE 50 EUROS (LIBELLE AU NOM DU CONSULAT DU QATAR) (NON REMBOURSE EN CAS DE REFUS) (PAS DE PAIEMENT EN ESPECES)

Chaque application envoyée par la poste doit être impérativement accompagnée d'une enveloppe timbrée (DHL, courrier recommandé, Chronopost, etc.....) pour le renvoi des documents (**pas de renvoi par courrier normal**).

Le délai nécessaire pour la délivrance du visa est de 7 jours ouvrables. Le dépôt des demandes se fait tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Le retrait des visas se fait tous les jours du lundi au vendredi entre 14h30 et 15h30.

Fermer la fenêtre

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaires ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.